

# Université Laval

## États financiers au 30 avril 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 33



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université Laval

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2018 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laval au 30 avril 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec

Le 26 septembre 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

# Université Laval

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>												
Subventions – ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (note 3)	435 869	417 846	11 955	9 779	46 253	52 856	–	–	–	–	494 077	480 481
Droits de scolarité	112 273	110 674	–	–	–	–	–	–	–	–	112 273	110 674
Services à la collectivité	13 588	12 183	10 406	10 905	–	–	–	–	–	–	23 994	23 088
Services rendus à l'extérieur	32 196	25 298	–	–	2 822	1 083	–	–	–	–	35 018	26 381
Produits nets de placements (note 21)	1 479	4 969	550	1 215	125	7	1 758	3 865	474	988	4 386	11 044
Services et aide aux étudiants	27 002	25 881	9 977	9 919	–	–	–	–	–	–	36 979	35 800
Entreprises auxiliaires	20 244	19 127	–	–	–	–	–	–	–	–	20 244	19 127
Dons												
La Fondation de l'Université Laval	417	1 854	18 840	12 804	–	–	–	–	–	–	19 257	14 658
Autres organismes	–	–	–	–	275	590	140	630	–	–	415	1 220
Autres subventions et produits	11 279	11 278	186 943	174 662	5 335	6 287	–	–	–	–	203 557	192 227
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations	–	–	–	–	32 603	(39 889)	–	–	–	–	32 603	(39 889)
	<b>654 347</b>	<b>629 110</b>	<b>238 671</b>	<b>219 284</b>	<b>87 413</b>	<b>20 934</b>	<b>1 898</b>	<b>4 495</b>	<b>474</b>	<b>988</b>	<b>982 803</b>	<b>874 811</b>
<b>Charges</b>												
Enseignement et recherche libre	392 111	378 568	1 882	1 379	–	–	–	–	–	–	393 993	379 947
Services à la collectivité	11 963	10 000	18 643	17 530	–	–	–	–	–	–	30 606	27 530
Recherche	13 386	11 040	198 294	182 900	–	–	–	–	–	–	211 680	193 940
Fonctions de soutien	147 078	133 573	2 305	1 865	–	–	480	500	93	86	149 956	136 024
Services et aide aux étudiants	25 712	25 032	18 780	17 035	–	–	–	–	–	–	44 492	42 067
Entreprises auxiliaires	13 407	12 418	–	–	–	–	–	–	–	–	13 407	12 418
Rénovations et réaménagements	–	–	–	–	1 094	864	–	–	–	–	1 094	864
Intérêts sur la dette à long terme	155	580	–	–	18 138	18 552	–	–	–	–	18 293	19 132
Avantages sociaux futurs	1 557	5 195	–	–	–	–	–	–	–	–	1 557	5 195
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	–	–	–	–	53	53	–	–	–	–	53	53
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	–	–	–	–	69 024	64 621	–	–	–	–	69 024	64 621
	<b>605 369</b>	<b>576 406</b>	<b>239 904</b>	<b>220 709</b>	<b>88 309</b>	<b>84 090</b>	<b>480</b>	<b>500</b>	<b>93</b>	<b>86</b>	<b>934 155</b>	<b>881 791</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>48 978</b>	<b>52 704</b>	<b>(1 233)</b>	<b>(1 425)</b>	<b>(896)</b>	<b>(63 156)</b>	<b>1 418</b>	<b>3 995</b>	<b>381</b>	<b>902</b>	<b>48 648</b>	<b>(6 980)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université Laval**  
**Évolution des soldes de fonds**

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	<b>(187 646)</b>	(388 431)	–	–	<b>35 724</b>	51 779	<b>36 485</b>	34 918	<b>9 159</b>	8 257	<b>(106 278)</b>	(293 477)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>48 978</b>	52 704	<b>(1 233)</b>	(1 425)	<b>(896)</b>	(63 156)	<b>1 418</b>	3 995	<b>381</b>	902	<b>48 648</b>	(6 980)
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	<b>(12 043)</b>	194 179	–	–	–	–	–	–	–	–	<b>(12 043)</b>	194 179
Virements interfonds (note 4)	<b>(44 788)</b>	(46 098)	<b>1 233</b>	1 425	<b>45 034</b>	47 101	<b>(1 399)</b>	(2 428)	(80)	–	–	–
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<b>(195 499)</b>	(187 646)	–	–	<b>79 862</b>	35 724	<b>36 504</b>	36 485	<b>9 460</b>	9 159	<b>(69 673)</b>	(106 278)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Laval

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018  
(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	48 648	(6 980)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	4 843	(5 770)
Augmentation du passif au titre des prestations constituées	(8 145)	(5 449)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(84 466)	(19 844)
Amortissement des immobilisations corporelles	69 024	64 621
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	53	53
Amortissement des frais de financement reportés	1	8
Perte sur la disposition d'immobilisations	4	-
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	(4 882)	79 530
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>25 080</u>	<u>106 169</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des effets à recevoir	656	238
Placements	(5 588)	1 772
Immobilisations corporelles (a)	(110 918)	(86 125)
Produit de la disposition d'immobilisations	22	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(115 828)</u>	<u>(84 115)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	(8 000)	(36 000)
Emprunts à long terme	119 587	144 527
Remboursements d'emprunts à long terme	(67 467)	(136 127)
Apports reportés afférents aux immobilisations (a)	95 172	16 602
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>139 292</u>	<u>(10 998)</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>48 544</b>	<b>11 056</b>
Encaisse (découvert bancaire) au début	<u>10 095</u>	<u>(961)</u>
Encaisse à la fin	<u><u>58 639</u></u>	<u><u>10 095</u></u>

(a) Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice incluent des dons d'une valeur approximative de 275 032 \$ (590 114 \$ au 30 avril 2017).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval  
Situation financière

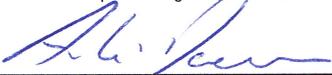
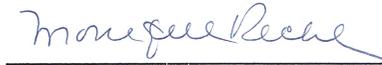
au 30 avril 2018  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>												
Court terme												
Encaisse	58 639	10 095	-	-	-	-	-	-	-	-	58 639	10 095
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	71 115	73 675	22 171	50 772	159 283	131 578	-	-	-	-	252 569	256 025
Frais payés d'avance (note 7)	4 799	6 007	651	-	-	-	-	-	-	-	5 450	6 007
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	157 845	138 353	27 092	(7 566)	-	-	-	-	-	-
	<u>134 553</u>	<u>89 777</u>	<u>180 667</u>	<u>189 125</u>	<u>186 375</u>	<u>124 012</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>316 658</u>	<u>272 127</u>
Long terme												
Effets à recevoir (note 8)	335	991	-	-	-	-	-	-	-	-	335	991
Placements (note 9)	37 659	37 353	11 325	11 258	-	-	38 312	38 241	9 460	9 159	96 756	96 011
Immobilisations corporelles (note 10)	-	-	-	-	907 782	865 639	-	-	-	-	907 782	865 639
Immobilisation incorporelle (note 11)	-	-	-	-	105	158	-	-	-	-	105	158
	<u>172 547</u>	<u>128 121</u>	<u>191 992</u>	<u>200 383</u>	<u>1 094 262</u>	<u>989 809</u>	<u>38 312</u>	<u>38 241</u>	<u>9 460</u>	<u>9 159</u>	<u>1 321 636</u>	<u>1 234 926</u>
<b>PASSIF</b>												
Court terme												
Emprunts bancaires (note 12)	-	-	-	-	20 000	28 000	-	-	-	-	20 000	28 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	131 417	138 664	12 509	13 489	20 819	15 606	1 808	1 756	-	-	166 553	169 515
Produits reportés (note 14)	6 277	4 799	-	-	-	-	-	-	-	-	6 277	4 799
Apports reportés (note 15)	-	-	179 483	186 894	-	-	-	-	-	-	179 483	186 894
Avances interfonds, sans intérêt	184 937	130 787	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de an (note 16)	-	-	-	-	53 261	67 316	-	-	-	-	53 261	67 316
	<u>322 631</u>	<u>274 250</u>	<u>191 992</u>	<u>200 383</u>	<u>94 080</u>	<u>110 922</u>	<u>1 808</u>	<u>1 756</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>425 574</u>	<u>456 524</u>
Long terme												
Dettes à long terme (note 16)	-	-	-	-	567 692	501 517	-	-	-	-	567 692	501 517
Passif au titre des prestations constituées (note 17)	45 415	41 517	-	-	-	-	-	-	-	-	45 415	41 517
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	-	-	-	-	352 628	341 646	-	-	-	-	352 628	341 646
	<u>368 046</u>	<u>315 767</u>	<u>191 992</u>	<u>200 383</u>	<u>1 014 400</u>	<u>954 085</u>	<u>1 808</u>	<u>1 756</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 391 309</u>	<u>1 341 204</u>
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) (NOTE 20)</b>												
Non grevés d'affectations	(225 872)	(217 705)	-	-	-	-	-	-	9 460	9 159	(216 412)	(208 546)
Affectés d'origine interne	30 373	30 059	-	-	-	-	2 738	2 736	-	-	33 111	32 795
Affectés à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	33 766	33 749	-	-	33 766	33 749
Investis en immobilisations	-	-	-	-	79 862	35 724	-	-	-	-	79 862	35 724
	<u>(195 499)</u>	<u>(187 646)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>79 862</u>	<u>35 724</u>	<u>36 504</u>	<u>36 485</u>	<u>9 460</u>	<u>9 159</u>	<u>(69 673)</u>	<u>(106 278)</u>
	<u>172 547</u>	<u>128 121</u>	<u>191 992</u>	<u>200 383</u>	<u>1 094 262</u>	<u>989 809</u>	<u>38 312</u>	<u>38 241</u>	<u>9 460</u>	<u>9 159</u>	<u>1 321 636</u>	<u>1 234 926</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

L'Université Laval est constituée en vertu de la Loi 115 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 1er septembre 1971.

La mission de l'Université Laval est de contribuer au développement de la société par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement et par l'avancement et le partage des connaissances, et ce, dans un environnement dynamique de recherche et de création.

L'Université Laval est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **a) Classification des fonds**

Aux fins comptables, les comptes ayant des caractéristiques similaires sont groupés dans l'un des fonds suivants :

*i) Fonds de fonctionnement*

Ce fonds est constitué de sommes pouvant être utilisées sans limitation extérieure afin d'atteindre les objectifs fondamentaux de l'Université, soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité, etc.

*ii) Fonds avec restrictions*

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds. Seules les restrictions provenant de l'extérieur de l'Université sont considérées comme imposant une contrainte quant à l'utilisation des fonds.

*iii) Fonds des immobilisations*

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que pour des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

*iv) Fonds de dotation*

Ce fonds est constitué de dons à l'Université; le capital doit être maintenu en permanence et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé qu'aux fins précisées par le donateur.

*v) Fonds de souscription*

Ce fonds est constitué de sommes recueillies au moyen de campagnes de financement et n'est affecté d'aucune restriction externe.

#### **b) Base de présentation**

Les états financiers de l'Université sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### c) Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### d) Principes de consolidation

Les comptes des entités contrôlées par l'Université n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, la note 25 présente l'information concernant ces entités.

#### e) Entreprises auxiliaires

Les entreprises auxiliaires regroupent les secteurs Service des résidences, Stationnement, Service de reprographie et Forêt Montmorency (exploitation forestière).

L'Université a adopté une politique budgétaire avec des objectifs de rentabilité pour le fonctionnement de ces secteurs. On impute les charges pour les secteurs Terrains, Bâtiments et Informatique aux entreprises auxiliaires, ainsi qu'une charge pour les frais administratifs.

#### f) Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change à la date de la transaction, et les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

#### g) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées dans le fonds des immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MEES selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Années</u>
Améliorations majeures – mécanique du bâtiment	25
Améliorations majeures – réaménagement intérieur	30
Améliorations majeures – structure et architecture	40
Aménagements des terrains inférieurs à 30 000 \$	10
Aménagements des terrains supérieurs à 30 000 \$	20
Bâtiments ayant une structure en bois	40
Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois	50

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	<u>Années</u>
Documents de bibliothèque	10
Équipement de communication et équipement multimédia	5
Équipement informatique	3
Équipement spécialisé	10
Matériel roulant	5
Mobilier	5
Améliorations locatives	Durée restante du bail
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante	17
Autres actifs amortissables	20

Les projets en cours ne sont pas amortis; ils le seront à compter de leur date de mise en service.

#### h) Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

#### i) Constatation des apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

#### *Dons*

Les dons reçus par l'Université sous forme de bien-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les dons recueillis dans le cadre des campagnes de souscription sont transmis à La Fondation de l'Université Laval, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Subventions de recherche, contrats et autres produits*

Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

#### *Produits de placements*

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

#### **j) Constatation des produits**

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services à la collectivité, les services rendus à l'extérieur ainsi que les services et l'aide aux étudiants. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **k) Intérêts sur les dettes**

##### *i) Fonds de fonctionnement*

Les charges de ce fonds incluent les intérêts sur les emprunts bancaires attribuables au fonds de fonctionnement.

##### *ii) Fonds des immobilisations*

Les intérêts sur les dettes garanties par le Gouvernement du Québec sont remboursés par le MEES.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### l) Régimes de retraite

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste « Avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, à ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées sont constatés lorsque les versements sont exigibles, conformément aux modalités du régime.

#### m) Actifs et passifs financiers

##### i) Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### ii) Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions, qui sont évalués à leur juste valeur, et des placements dans la fiducie globale que l'Université a fait le choix d'évaluer à leur juste valeur en les désignant à cette fin.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **n) Instruments financiers dérivés**

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent ses emprunts bancaires et sa dette à long terme. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou lorsque les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

### **3 - SUBVENTIONS – MEES**

#### **Fonds de fonctionnement**

Ce poste ne tient pas compte d'une subvention de 3 379 400 \$ (2 739 700 \$ au 30 avril 2017) pour les services et l'aide aux étudiants, laquelle est regroupée sous cette dernière rubrique.

Une subvention à recevoir de 8,280 millions de dollars a été comptabilisée à la suite d'un devancement de crédits du MEES, ce qui représente une diminution de 1,988 million de dollars par rapport à la subvention à recevoir de 10,268 millions de dollars qui avait été comptabilisée à ce titre en 2017.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 3 - SUBVENTIONS – MEES (suite)

#### Fonds des immobilisations

La majeure partie des subventions de ce fonds inclut des sommes allouées pour les intérêts, pour le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement de la dette à long terme.

### 4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées ont été affectées, sur décision du conseil d'administration, aux fins suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Projets		
Fonds de fonctionnement	(44 788)	(46 098)
Fonds avec restrictions	1 233	1 425
Fonds des immobilisations	45 034	47 101
Fonds de dotation	(1 399)	(2 428)
Fonds de souscription	(80)	–
	<u>–</u>	<u>–</u>

### 5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	3 456	30 172
Frais payés d'avance	557	2 730
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	(2 962)	20 494
Produits reportés	1 478	(512)
Apports reportés	(7 411)	26 646
	<u>(4 882)</u>	<u>79 530</u>

### 6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	6 650	14 835
Subvention – MEES (1)	61 237	55 397
Droits de scolarité et autres frais	3 228	3 443
	<u>71 115</u>	<u>73 675</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres (2)	<u>22 171</u>	<u>50 772</u>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Subventions (3)	158 967	131 577
Autres	<u>316</u>	<u>1</u>
	<u>159 283</u>	<u>131 578</u>
	<u><u>252 569</u></u>	<u><u>256 025</u></u>

Les débiteurs et autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 900 000 \$ (900 000 \$ au 30 avril 2017). Le montant de la perte de valeur afférente aux débiteurs est de 563 416 \$ pour l'exercice (573 817 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2017).

- (1) La subvention – MEES à recevoir est composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2017-2018 de 60 403 943 \$ et du compte à recevoir résultant de la variation de l'effectif étudiant de 833 200 \$ (au 30 avril 2017 : composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2016-2017 de 57 242 950 \$, déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de 1 846 100 \$).
- (2) Les subventions à recevoir du fonds avec restrictions proviennent principalement des gouvernements et des organismes gouvernementaux.
- (3) Les subventions à recevoir représentent l'écart entre les produits de subventions constatés conformément à la méthode du report (voir la note 2, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEES en remboursement des emprunts à long terme. Les subventions à recevoir incluent également une somme de 8 000 047 \$ relativement aux intérêts sur le financement temporaire des immobilisations, lesquels sont remboursés par le MEES.

### 7 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Ces frais représentent les fournitures et les services des différentes facultés à être utilisés au cours du prochain exercice, des avances effectuées à des projets, ainsi que les cotisations payées d'avance liées aux régimes de retraite.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 8 - EFFETS À RECEVOIR

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Somme à recevoir de La Boutique Rouge et Or – Université Laval, portant intérêt au taux fixe de 3,3 %	291	305
Sommes à recevoir encaissés durant l'exercice		
La Fondation de l'Université Laval ou du CHU de Québec – Université Laval	–	600
CHU de Québec	–	12
Association des étudiants en sciences de l'administration de l'Université Laval	–	19
Autres sommes à recevoir, sans intérêt	44	55
	<u>335</u>	<u>991</u>

### 9 - PLACEMENTS

	<u>2018</u>				
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>Fonds de souscription</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 435	11 325	38 312	9 460	60 532
Actions	18 055	–	–	–	18 055
Titres à revenu fixe	18 099	–	–	–	18 099
Titres du marché monétaire et autres	70	–	–	–	70
	<u>37 659</u>	<u>11 325</u>	<u>38 312</u>	<u>9 460</u>	<u>96 756</u>
					<u>2017</u>
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>Fonds de souscription</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 456	11 258	38 241	9 159	60 114
Actions	17 959	–	–	–	17 959
Titres à revenu fixe	16 724	–	–	–	16 724
Titres du marché monétaire et autres	1 214	–	–	–	1 214
	<u>37 353</u>	<u>11 258</u>	<u>38 241</u>	<u>9 159</u>	<u>96 011</u>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### 9 - PLACEMENTS (suite)

#### Titres cédés à l'Université Laval

À la suite de la signature de conventions de licence permettant à des entreprises privées d'exploiter des propriétés intellectuelles appartenant à l'Université, cette dernière s'est vu accorder du capital-actions dans les sociétés suivantes :

- BioVec Pharma Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Amylix Pharmaceuticals Inc., 67 425 actions privilégiées;
- ImStar Therapeutics Inc., 246 122 actions ordinaires;
- LensVector Inc., 570 102 actions privilégiées de catégorie « C » et 250 000 actions privilégiées de catégorie « B »;
- Robotiq inc., débenture convertible en actions ordinaires, taux d'intérêt de 7 %, d'une valeur nominale de 98 178 \$;
- Gestion Sovar inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- InflammatoRx Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Fortaleza Energy Inc., 15 873 actions ordinaires;
- Diamantis Inc., 500 170 actions ordinaires.

En l'absence d'une valeur au marché pour ces titres, ils ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2018</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	309 451	47 215	262 236
Aménagements des terrains	46 551	9 102	37 449
Bâtiments	577 580	250 774	326 806
Documents de bibliothèque	81 973	37 528	44 445
Équipement de communication et équipement multimédia	4 991	2 111	2 880
Équipement informatique	49 082	25 978	23 104
Équipement spécialisé	171 449	90 818	80 631
Matériel roulant	1 669	862	807
Mobilier	4 529	1 970	2 559
Améliorations locatives	765	297	468
Autres actifs amortissables	3 536	2 241	1 295
Actifs non amortissables	5 982	–	5 982
Projets en cours	105 011	–	105 011
Terrains	14 109	–	14 109
	<b>1 376 678</b>	<b>468 896</b>	<b>907 782</b>

	<b>2017</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	238 227	37 805	200 422
Aménagements des terrains	41 572	6 892	34 680
Bâtiments	548 607	239 298	309 309
Documents de bibliothèque	85 096	40 985	44 111
Équipement de communication et équipement multimédia	4 975	2 641	2 334
Équipement informatique	52 830	26 869	25 961
Équipement spécialisé	176 809	95 336	81 473
Matériel roulant	1 764	765	999
Mobilier	4 077	2 307	1 770
Améliorations locatives	393	73	320
Autres actifs amortissables	3 750	2 277	1 473
Actifs non amortissables	5 786	–	5 786
Projets en cours	142 893	–	142 893
Terrains	14 108	–	14 108
	<b>1 320 887</b>	<b>455 248</b>	<b>865 639</b>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Améliorations majeures	9 410	7 224
Aménagements des terrains	2 210	1 847
Bâtiments	11 476	10 078
Documents de bibliothèque	8 453	8 715
Équipement de communication et équipement multimédia	996	1 089
Équipement informatique	16 985	16 689
Équipement spécialisé	17 883	17 451
Matériel roulant	349	318
Mobilier	860	950
Améliorations locatives	224	70
Actifs incorporels	178	190
	<u>69 024</u>	<u>64 621</u>

### 11 - IMMOBILISATION INCORPORELLE

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc.	<u>105</u>	<u>158</u>

### 12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 155 000 000 \$ à laquelle s'additionnent les divers programmes de papier commercial en vigueur.

Au 30 avril 2018, un montant de 20 000 000 \$ (28 000 000 \$ au 30 avril 2017) est entièrement utilisé au fonds des immobilisations au taux moyen de 1,6 % (1,2 % au 30 avril 2017).

Ce mode de financement doit être négocié ponctuellement avec les institutions financières, selon les besoins de liquidités de l'Université.

Ce financement fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt, lequel est décrit à la note 19.

Le MEES autorise annuellement un montant maximal d'emprunt temporaire. Ce montant autorisé était de 200 000 000 \$ au 30 avril 2018 (306 000 000 \$ au 30 avril 2017).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 6 585 248 \$ (5 424 559 \$ au 30 avril 2017).

### 14 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Produits encaissés d'avance sur la location de terrains	1 197	1 264
Droits de scolarité et autres produits	3 840	2 372
Dépôts pour chambres	567	557
Dépôts pour activités sportives (SAS)	673	606
	<u>6 277</u>	<u>4 799</u>

### 15 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non dépensée des subventions affectées à la recherche en vertu d'affectations d'origine externe et se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	186 894	160 248
Montants constatés à titre de produits	(198 294)	(182 900)
Montants encaissés pour le prochain exercice	190 883	209 546
Solde à la fin	<u>179 483</u>	<u>186 894</u>

### 16 - DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Dettes garanties par le Gouvernement du Québec à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale		
Obligations et emprunts, taux moyen pondéré de 2,84 % (2,88 % au 30 avril 2017), échéant par tranche jusqu'en 2042	577 163	524 260
Fonds d'amortissement	-	(738)
Emprunt, 6,875 %, remboursable par versements mensuels de 6 433 \$, capital et intérêts, échéant en 2021	193	255

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 107 220 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (1)	8 972	9 805
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 20 238 \$, capital et intérêts, échéant en 2029 (1)	2 712	2 955
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,30 % à 0,69 % (taux effectifs de 1,53 % à 1,92 %), remboursable par versements mensuels de 92 400 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (1)	4 861	5 970
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,45 % à 0,71 % (taux effectifs de 1,68 % à 1,94 %), remboursable par versements mensuels de 100 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2027 (1)	9 387	10 623
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 21 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2035 (1)	5 791	6 043
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 30 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2036 (1)	6 450	6 810
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 25 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2026 (1)	2 550	2 850
Emprunt, taux de 2,9025 % capitalisé semestriellement, remboursable par versements mensuels de 25 208,33 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2027	2 874	-
	<b>620 953</b>	568 833
Tranche échéant à moins de un an	<b>53 261</b>	67 316
	<b>567 692</b>	501 517

(1) Ces emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 19.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 53 260 815 \$ en 2018-2019, à 105 626 212 \$ en 2019-2020, à 44 503 953 \$ en 2020-2021, à 44 517 978 \$ en 2021-2022 et à 41 971 973 \$ en 2022-2023.

La portion subventionnée par le Gouvernement du Québec incluse dans les versements pour les cinq prochains exercices s'élève à 48 716 957 \$ en 2018-2019, à 101 310 797 \$ en 2019-2020, à 40 139 519 \$ en 2020-2021, à 40 204 251 \$ en 2021-2022 et à 37 822 493 \$ en 2022-2023.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

#### Régimes à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. Les évaluations actuarielles complètes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2016, les prochaines évaluations doivent être effectuées au 31 décembre 2019.

Suite à des modifications aux ententes de restructuration des régimes de retraite relatives à la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives conclues avec les employés de l'Université, les évaluations actuarielles complètes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 ont été amendées au cours de l'exercice.

À la suite de l'adoption de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives en juin 2016, l'Université a procédé au cours de l'exercice précédent à une restructuration des régimes de retraite impactant les obligations au titre de prestations définies.

*Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits aux états financiers*

	Régime de retraite	
	2018	2017
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	3 092 233	3 005 075
Juste valeur des actifs du régime	3 096 849	3 014 414
Situation de capitalisation – surplus	(4 616)	(9 339)
Provision pour moins-value	(48 294)	(49 015)
Passif au titre des prestations constituées	43 678	39 676
	Autres régimes	
	2018	2017
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	1 737	1 841
Juste valeur des actifs des régimes	–	–
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations constituées	1 737	1 841

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

#### Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	%	%
Catégories d'actifs		
Titres d'emprunts	40,87	40,86
Titres de participation	36,96	38,11
Fonds immobiliers	12,19	12,66
Autres instruments de placement	<u>9,98</u>	<u>8,37</u>
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

#### Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, totalisent 45 272 800 \$ (51 876 600 \$ au 30 avril 2017).

#### Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Régimes de retraite	<b>35 833</b>	45 046
Autres régimes	<b>1 295</b>	1 382

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	%	%
Taux d'inflation	<b>2,00</b>	2,00
Taux d'actualisation	<b>5,05 - 6,45</b>	5,30 - 5,90
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	<b>5,05 - 6,45</b>	5,30 - 5,90
Taux de croissance de la rémunération	<b>3,00 - 3,50</b>	3,00 - 3,50

	Autres régimes	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	%	%
Taux d'inflation	-	-
Taux d'actualisation	<b>5,30</b>	5,50
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	-	-
Taux de croissance de la rémunération	<b>3,00</b>	3,00
Taux d'augmentation du coût des soins médicaux	<b>5,00</b>	5,00

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti des apports reçus sous forme d'immobilisations et le solde non amorti des immobilisations acquises à partir d'apports qui, en vertu d'affectations externes, étaient affectés à cette fin.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	341 646	344 298
Montants encaissés au cours de l'exercice	95 448	17 192
Montants constatés à titre de produits	<u>(84 466)</u>	<u>(19 844)</u>
Solde à la fin	<u><u>352 628</u></u>	<u><u>341 646</u></u>

### 19 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à taux variable.

			<b>2018</b>
	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Montant notionnel \$
<b>Fonds de fonctionnement</b>			
Emprunts bancaires	2019-10-15	1,76	<u>20 000</u>
			<u>20 000</u>
<b>Fonds des immobilisations</b>			
Dettes à long terme	2026-10-18	4,57	8 972
Dettes à long terme	2026-10-20	1,49	2 550
Dettes à long terme	2026-12-31	1,87	4 861
Dettes à long terme	2027-02-28	2,12	9 387
Dettes à long terme	2029-06-05	2,63	2 712
Dettes à long terme	2035-11-18	2,64	5 791
Dettes à long terme	2036-03-03	1,80	6 450
			<u>40 723</u>
			<u><u>60 723</u></u>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 19 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	2017 Montant notionnel \$
<b>Fonds de fonctionnement</b>			
Emprunts bancaires	2019-10-15	1,76	20 000
			20 000
<b>Fonds des immobilisations</b>			
Dettes à long terme	2026-10-18	4,57	9 805
Dettes à long terme	2026-10-20	1,49	2 850
Dettes à long terme	2026-12-31	1,87	5 970
Dettes à long terme	2027-02-28	2,12	10 623
Dettes à long terme	2029-06-05	2,63	2 955
Dettes à long terme	2035-11-18	2,64	6 043
Dettes à long terme	2036-03-03	1,80	6 810
			45 056
			65 056

En vertu de ces swaps comptabilisés à titre de couverture des flux de trésorerie, l'Université paye des taux d'intérêt fixes et reçoit des taux d'intérêt variables, lesquels sont révisés chaque mois.

### 20 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2018 \$	2017 \$
<b>Non grevé d'affectations</b>		
Avantages sociaux futurs		
Régime de retraite	(43 678)	(39 676)
Autres régimes	(1 737)	(1 841)
Vacances à payer, banques d'heures supplémentaires et autres avantages monnayables du personnel	(40 582)	(37 295)
Opérations de fonctionnement	(139 875)	(138 893)
	(225 872)	(217 705)
<b>Affecté d'origine interne (1)</b>	30 373	30 059
	(195 499)	(187 646)

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 20 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT (suite)

	2018	2017
	\$	\$
<b>(1) Solde du fonds affecté d'origine interne</b>		
<i>Programmes spéciaux</i>		
Budget reporté aux entités multifacultaires	88	81
Projets de recherche sans restriction	23 497	23 007
Budget spécial de recherche	3 393	3 347
Autres	3 395	3 624
	<u>30 373</u>	<u>30 059</u>

### 21 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirées de ressources affectées	(622)	1 297
Tirées de ressources détenues à titre de dotations (a)	(1 089)	2 304
Non affectées	(3 132)	2 169
	<u>(4 843)</u>	<u>5 770</u>
Autres produits de placements		
Tirés de ressources affectées	1 646	906
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	2 847	1 561
Non affectés	4 736	2 807
	<u>9 229</u>	<u>5 274</u>
	<u>4 386</u>	<u>11 044</u>

(a) Les produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations sont tous constatés à titre de produits de l'exercice.

### 22 - ENGAGEMENTS

#### a) Commandes non complétées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services assumés par le fonds de fonctionnement de l'Université sont de 5 818 163 \$ (3 295 168 \$ en 2017) et ceux assumés par le fonds avec restrictions sont de 5 686 006 \$ (6 421 701 \$ en 2017).

#### b) Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant entre 2018 et 2023, à verser à même le fonds de fonctionnement une somme totale de 8 039 783 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 2 896 281 \$ en 2019, à 2 486 790 \$ en 2020, à 1 779 617 \$ en 2021, à 797 663 \$ en 2022 et à 79 432 \$ en 2023

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 22 - ENGAGEMENTS (suite)

#### c) Construction et rénovation de bâtiments

Les engagements non inscrits aux livres pour la construction et la rénovation de bâtiments assumés par le fonds d'immobilisations de l'Université sont de 32 705 467 \$ (56 921 467 \$ au 30 avril 2017).

#### d) Subvention conditionnelle

Selon le cadre financier proposé par le MEES, l'Université s'engage à atteindre l'équilibre budgétaire. Le non-respect de cet engagement pourrait entraîner une modification des subventions octroyées. Au 30 avril 2018, une somme de 38 376 100 \$ a été comptabilisée à titre de produit et est à recevoir à cette date (38 524 200 \$ à recevoir au 30 avril 2017).

### 23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### a) Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

##### *Risque de change*

Le risque de change découle des titres de participation et des unités de fonds étrangers détenus par l'Université. Ce risque est géré grâce aux politiques de placement de l'Université. Au 30 avril 2018, la valeur marchande du portefeuille de placements étrangers s'élève à 11 058 268 \$ pour le Fonds des appoints de rentes et à 18 327 940 \$ pour la Fiducie globale, pour un total de 29 386 208 \$, principalement libellés en devises américaines (total de 29 186 538 \$ au 30 avril 2017).

L'Université est aussi exposée au risque de change en raison des débiteurs, des autres sommes à recevoir, des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros et en dollars américains. Au 30 avril 2018, les actifs financiers libellés en devises représentent des débiteurs et autres sommes à recevoir totalisant 854 282 \$, soit 520 987 \$ US et 119 635 € (980 717 \$ au 30 avril 2017, soit 472 776 \$ US et 224 765 €). Les passifs financiers libellés en devises représentent les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en devises totalisant 2 300 894 \$, soit 1 676 951 \$ US et 95 660 € (4 430 578 \$ au 30 avril 2017, soit 3 111 981 \$ US et 120 159 €).

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'emprunt bancaire et certaines dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Comme le détaille la note 19, l'Université utilise des dérivés financiers afin de réduire son exposition au risque de flux de trésorerie.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université à un risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à ce risque; toutefois, la majorité des remboursements d'intérêts sur ces dettes est assumée par le Gouvernement du Québec.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'une des parties liées à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Chaque instrument financier est contracté selon une entente standardisée ISDA et l'Université vérifie la cote de crédit de ses contreparties, lesquelles sont toutes des institutions financières canadiennes reconnues.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des effets à recevoir et des placements inscrits à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et de trésorerie, et considère que le risque est faible.

#### *i) Débiteurs et autres sommes à recevoir*

L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

#### *ii) Effets à recevoir*

Le solde des effets à recevoir est géré et analysé afin de détecter toute moins-value. Au 30 avril 2018, la direction estime que le risque de crédit de l'Université relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

#### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de diverses sources de financement sous la forme d'emprunts de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

#### *Autres*

Les placements exposent l'Université au risque de marché, au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt, que ce soit directement par l'entremise de fonds communs de placements ou par l'entremise de sa participation dans une fiducie globale. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du Comité de placement et trésorerie et considère que le risque est faible.

De plus, en raison de sa participation dans une fiducie globale et dans des fonds communs de placement, l'Université est indirectement exposée aux risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt.

### **24 - ENTITÉS LIÉES**

Dans le but de mieux assumer certains aspects de sa mission, l'Université soutient certaines entités qui lui sont liées, soit par la poursuite d'objectifs communs, par la présence de représentants de l'Université au conseil d'administration de ces entités, par l'obligation pour ces entités d'obtenir le consentement de l'Université pour modifier leur structure ou leur mission, ou par la participation de l'Université à l'élaboration de leurs politiques.

Le soutien de l'Université à ces entités se traduit par des contributions financières ou par l'apport à titre gratuit de personnel, de services de comptabilité, d'encadrement, d'équipement ou d'espaces. À l'exception des contributions financières consenties aux entités contrôlées présentées à la note 25, les contributions fournies aux entités liées, quelles qu'elles soient, ne sont pas significatives.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 24 - ENTITÉS LIÉES (suite)

Ces entités liées sont les suivantes :

1. Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)
2. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
3. Corporation des services universitaires des Appalaches inc.
4. Entrepreneuriat Laval inc.
5. Consortium photonique de l'industrie canadienne inc.
6. La Fondation de l'Université Laval
7. Les Missions commerciales étudiantes
8. Les Presses de l'Université Laval
9. Boutique Rouge et Or – Université Laval
10. ULaval Formation continue
11. Gestion La Fabrique inc.

### 25 - ENTITÉS CONTRÔLÉES

Les états financiers des entités contrôlées par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées au 30 avril 2018 sont les suivants :

	La Fondation de l'Université Laval (a)		Les Presses de l'Université Laval (b)	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Situation financière</b>				
Actif	<b>218 856</b>	215 572	<b>3 984</b>	3 963
Passif	<b>3 275</b>	3 679	<b>840</b>	928
Surplus	<b>215 581</b>	211 893	<b>3 144</b>	3 035
	<b>218 856</b>	215 572	<b>3 984</b>	3 963



# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 25 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

	ULaval Formation continue (e)	
	2018	2017
	\$	\$
<b>Situation financière</b>		
Actif	<u>700</u>	<u>433</u>
Passif	-	-
Surplus	<u>700</u>	<u>433</u>
	<u>700</u>	<u>433</u>
<b>Résultats</b>		
Produits		
Contributions de l'Université	<u>267</u>	<u>433</u>
	<u>267</u>	<u>433</u>
Charges	-	-
Excédent des produits sur les charges	<u>267</u>	<u>433</u>
Surplus au début	<u>433</u>	-
Surplus à la fin	<u>700</u>	<u>433</u>

#### a) La Fondation de l'Université Laval

L'Université contrôle La Fondation de l'Université Laval du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de promouvoir et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation a été constituée le 19 juillet 1984 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### b) Les Presses de l'Université Laval

L'Université contrôle Les Presses de l'Université Laval, puisqu'elle nomme la majorité des membres du conseil d'administration. Cette entité s'occupe de l'édition et de la publication de livres et d'autres médiums de communication du savoir. Elle a été constituée le 1er janvier 1994.

#### c) Gestion La Fabrique inc.

L'Université exerce un contrôle conjoint sur la société Gestion La Fabrique inc., puisqu'elle détient 50 % des actions de celle-ci. Cette entité s'occupe de la gestion de l'Édifice de la Fabrique, détenu en copropriété indivise avec la Société en commandite Dominium Corset.

#### d) Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

L'Université contrôle la Corporation des services universitaires des Appalaches inc., puisqu'elle établit les directives et les orientations de celle-ci. Cette entité œuvre au développement de services universitaires dans les régions de l'Amiante, de la Beauce et de Bellechasse. Elle a été constituée le 14 août 1997.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **25 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)**

#### **e) ULaval Formation continue**

L'Université contrôle l'entité ULaval Formation continue, puisqu'elle nomme la majorité des membres du conseil d'administration. Cette entité offre de la formation continue et de la formation à distance à l'Université Laval. Elle a été constituée le 13 février 2017.

### **26 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.